

République Française  
Département : AUDE  
Arrondissement : Narbonne  
ALBAS - COMMUNE

-  
-

## **Procès verbal**

Le jeudi 27 mars 2025 à 18 heures 15, l'assemblée, régulièrement convoquée le 20 mars 2025, s'est réunie sous la présidence de JEAN CLAUDE MONTLAUR.

-

Secrétaire de la séance : Cécile CROS

**Présents** : JEAN CLAUDE MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Sylvain THRITHARD

**Représentés** :

**Absents et excusés** : Denis INTSABY

### **Ordre du jour** :

- 1- Approbation CFU 2024 EAU ET ASSAINISSEMENT ALBAS
- 2- Approbation CFU 2024 ALBAS
- 3- Affectation du résultat 2024 EAU ET ASSAINISSEMENT ALBAS
- 4- Affectation du résultat 2024 ALBAS
- 5 - Ouverture de crédits en investissement
- 6 - Servitude de passage et réseaux : parcelle A04
- 7- Motion relative à la réforme CAS FACE

Questions diverses :

Préparation des budgets 2025

-

-

### **Délibérations du conseil** :

Approbation compte unique financier - SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT D'ALBAS 2024 (N° DE\_2025\_004) Délibération : adoptée

Approbation du compte unique financier - COMMUNE D'ALBAS 2024 (N° DE\_2025\_005)  
Délibération : adoptée

-

Affectation du résultat de fonctionnement - SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT D'ALBAS 2024 (N° DE\_2025\_006) Délibération : adoptée

Affectation du résultat de fonctionnement - ALBAS 2024 (N° DE\_2025\_007) Délibération : adoptée

Ouverture de crédits en investissement - ALBAS 20003 (N° DE\_2025\_008) Délibération : adoptée

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de régler les factures des études préliminaires (100%) et les études d'avant-projet réalisées (100%), ; projet d'aménagement cœur du village.

Servitudes passage et passage réseaux parcelle A004 (N° DE\_2025\_009) Délibération : adoptée  
Constitution d'une servitude de passage et d'une servitude de passage de réseaux sur la parcelle communale du domaine privé de la commune cadastrée A004 au profit des parcelles cadastrées A005 A006 A007. Largeur 3 mètres. Frais création, entretien et actes à la charges du propriétaire du fond dominant.

Adoption de la motion relative à la réforme du CAS FACE portée par le SYADEN et l'Entente des syndicats d'énergies en région - Territoire d'Energie d'Occitanie (TEO) (N° DE\_2025\_010)  
Délibération : adoptée

#### Questions diverses :

Courrier reçu concernant une demande de réfection du caniveau rue de l'Ormeau. Sur place M le Maire a constaté que le caniveau est obstrué par des herbes et de la terre. Celui-ci sera nettoyé par l'agent communal au plus vite. L'état actuel du caniveau ne semble pas nécessiter une réfection urgente : à contrôler une fois le nettoyage fait.

D'autre part d'autres travaux prévus n'ont pas encore été réalisés, (cf préparation budget ci-dessous).

#### Préparation des budgets 2025 :

Facturation de l'eau de la Serre et pompage : La facturation sera transférée au budget principal. La participation sera demandée en N+1 en fonction de la disponibilité de la ressource de l'année N.

Opérations :

- Chemin de la Serre : La conduite d'assainissement doit être remplacée par une section plus grande. Ensuite il est envisagé un revêtement béton de la voie.
- Chemin du Claux : continuer les travaux sur la partie basse, pose des buses, enrochement et gravier.

Nouvelles opérations :

- affichage numérique des publications de la commune, la formule de location est trop chère pour la commune 1500 euro par an. Il est envisagé un achat de l'écran tactile et d'une installation avec version du site internet compatible.
- une partie du mur de soutènement du chemin des Espeyrols doit être re-bâtie.
- proposition de faire la façade de la cave avenue des Corbières.
- remplacer les tables cassées (entre 10 et 20), un journée nettoyage aura lieu, qui permettra d'évaluer le nombre de table à renouveler.

JEAN CLAUDE MONTLAUR  
Président de séance

Cécile CROS  
Secrétaire de séance